



Commune de BERTRANGE

AVIS DE PUBLICATION

En exécution de l'article 7.4. de la loi du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, telle qu'elle a été modifiée dans la suite, il est porté à la connaissance du public que la société **SéQ s.à.rl.**, au nom et pour le compte de **la société Bourmicht Promotions s.a.**, a introduit une demande d'autorisation pour la modification du délai de mise en exploitation (3B/20/0056) d'un chantier à Bertrange.

Bertrange, le 17 juin 2022



Commune de BERTRANGE


Monique SMIT-THIJS
Bourgmestre



Georges FRANCK
Secrétaire

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Bertrange certifie par la présente que l'avis ci-dessus relatif à la demande d'autorisation pour la modification du délai de mise en exploitation (3B/20/0056), a été publié aux endroits prévus pour les affichages publics, à partir du 17 juin 2022.



Commune de BERTRANGE

Bertrange, le 17 juin 2022

Monique SMIT-THIJS
Bourgmestre


Georges FRANCK
Secrétaire